

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2020

### Membres présents en visioconférence :

Directeur : M. GUERIN.

Enseignants : Mmes BAUX, JAMES, GROULT-HASNE, LETERRIER, MOCHON, CAPEL, GOURY.

Représentants des parents d'élèves : Mmes LECACHEUR, PARIS, GODARD, ATTARD .

Représentant de la mairie : M. PERRIER

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme LOISEL

### Membre excusé :

M. COURTEILLE – IEN.

## **1- BILAN DE RENTREE**

### **Mouvement des personnels**

- M. Goury, enseignant prend le poste de Mme Rouault (les lundis, mardis et un mercredi sur deux en CE1-CE2).
- Mme Péron, enseignante prend le poste de Mme Lelong (UEM)
- Postes RASED (Réseau d'aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés) à temps partiel sur l'école : Mme Jeanne (aide rééducative) est absente cette année, M. Robidel (aide pédagogique) est présent les jeudis.
- ½ poste d'Assistante Pédagogique non renouvelé : Mme Simon
- Deux poste d'AESH (Aide aux Elèves en Situation de Handicap) : Mmes Leclerc et Gosselin.
- Personnel en service civique nommé pour l'année scolaire : Romane Clouet.

### **Effectifs de l'école :**

115 élèves répartis sur 5 classes.

Deux classes de l'IME Jean Itard non comptabilisées dans les effectifs de l'école, dont certains élèves sont inclus ou seront inclus au sein des classes ordinaires.

- L'UEE (Unité d'Enseignement Élémentaire), les petits loups, élèves d'âge élémentaire, sont 11.
- L'UEM (Unité d'Enseignement Maternelle) a un effectif de 6 élèves d'âge maternel encadrés par plusieurs adultes, de professions diverses : enseignant, éducatrices, orthophoniste, psychologue, psychomotricien...

### **Le coup de pouce Clé et Cla :**

La municipalité a missionné l'association Coup de pouce et des intervenants. L'objectif est d'apporter un coup de pouce pour l'apprentissage de la lecture à 6 élèves de CP. Tous les soirs de 16h à 17h30, une animatrice (non encore nommée) prendra en charge ces élèves pour faire les leçons, effectuer des jeux de lecture et d'écriture. Le tout ayant pour objectif de leur donner le goût de lire et d'associer les parents aux apprentissages de leur enfant.

Le coup de pouce Cla a pour objectif de développer le langage. Il est réservé aux élèves de GS. La mise en place n'est pas encore planifiée.

### **Aide aux leçons :**

Assurée par des enseignants, elle a pour but d'accompagner les enfants pour faire leurs leçons tous les soirs sauf le mardi (de 16h00 à 17h00).

2 groupes vont être mis en place : un avec M. Guérin, un avec Mme Capel.

### **Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires).**

Ces activités périscolaires gratuites sont proposées par la mairie le mardi soir après la classe de 16h00 à 17h30. Les inscriptions s'effectuent auprès de la mairie. Elles débutent le 10 novembre.

### **Le livret scolaire.**

Le nouveau livret est poursuivi cette année. C'est un livret commun du CP à la 3<sup>ème</sup>. Il sera renseigné en terme de réussite de l'élève dans chaque champ disciplinaire. Il est numérique.

Il sera remis en main propre (si le protocole sanitaire le permet) sous format papier aux parents à chaque fin de semestre (février et juin 2021).

## **2- BILAN DES ELECTIONS.**

159 inscrits et 69 votants.

21 bulletins nuls ou blancs, soit 48 suffrages exprimés.

Un taux de participation de 43,40 %

4 parents élus, liste unique.

Indépendants titulaires : Mmes Godard, Lecacheur, Paris, Attard.

## **3- LE PROTOCOLE SANITAIRE.**

En raison de la situation sanitaire, celui-ci est toujours en vigueur selon les recommandations du conseil scientifique :

- Mise en œuvre des gestes barrières (distanciation, lavages des mains..).

- Limitation du brassage des élèves.

- Port du masque par les personnels et les élèves (2 masques par jour fournis par les familles à partir de 6 ans).

- Aération des locaux.

- Désinfection des locaux.

## **4 – VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR**

Il est lu, explicité et **adopté à l'unanimité**. Il sera collé dans les cahiers et devra être signé par les représentants légaux et les élèves d'élémentaire.

L'obligation scolaire pour les enfants âgés de 3 ans y est ajoutée. Y est annexée la charte de la laïcité.

**CERTAINS ARTICLES DU REGLEMENT INTERIEUR PEUVENT ETRE SOUMIS A EVOLUTION EN FONCTION DES REGLES IMPOSEES PAR LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR.**

## **5-PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE**

L'année 2020-2021 est une année de réflexion sur le nouveau projet d'école qui prendra en compte les résultats des élèves aux évaluations nationales pour un parcours individualisé de chacun, l'accent mis sur les fondamentaux et le renforcement de la liaison école/familles.

## **6 – ORGANISATION DES APC**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées par les enseignants hors temps scolaire le midi. Elles sont donc facultatives mais fortement conseillées.

Centrées plus spécifiquement sur l'apprentissage de la lecture, elles permettent une prise en charge individualisée en petits groupes de 3 ou 4 élèves.

## **7- PRESENTATION DU RESEAU D'AIDE.**

La psychologue scolaire (Mme Guimbretière) effectue des bilans pour connaître précisément les difficultés des élèves.

Un enseignant spécialisé (M. Robidel) aide les élèves les plus en difficultés en adaptant les apprentissages dans le contexte de la classe.

Tous ces enseignants partagent leur temps sur plusieurs écoles du secteur.

Leur aide peut être demandée en concertation avec l'enseignant.

## **8- LA SECURITE**

Le plan Vigipirate est toujours en cours ce qui implique des mesures particulières (surveillances des entrées/sorties, exercices réguliers)

Un exercice PPMS Alerte Attentat a été réalisé au mois d'octobre. L'intérêt est, tout comme l'exercice incendie, de donner les bons réflexes à chacun et de repérer les points à améliorer.

Des points de rassemblement sont définis en cas de fuite vers l'extérieur.

Un dispositif d'alerte visuel et sonore est présent dans une classe sur deux.

Dans le cas d'un PPMS accident, il faut écouter France Bleu et ne pas venir chercher les enfants.

## **9 – PROJETS PEDAGOGIQUES**

## PROGRAMMES

\* Les programmes de l'école primaire sont applicables avec les cycles suivants :

Cycle 1 : Maternelle

Cycle 2 : CP, CE1, CE2

Cycle 3 : CM1, CM2, 6ème

C'est-à-dire que les objectifs sont progressifs dans chaque cycle.

**En raison du contexte sanitaire, de nombreux projets ont été annulés (théâtre) ou reportés (école et cinéma, projet cirque)**

## PROJETS COLLECTIFS :

- **Projet triennal autour du cirque** : Une réflexion est en cours pour s'adapter au protocole sanitaire pour cette troisième année. <https://trousseaprojets.fr/projet/356-doisneau-fait-son-cirque#actu>

- Poursuite du projet d'informations, intitulé **Doisneau-Express**, réalisé par les élèves, sur le site internet essentiellement avec les CM mais qui inclut aussi les autres classes. Reconduit mais sur une fréquence différente : mensuelle. <https://blogs.ac-normandie.fr/hebdodoisneau/index.php/>

- Poursuite du projet d'éducation au développement durable initié en 2017/2018 : **E3D** (Ecole en Démarche de Développement Durable). Le niveau 3 n'a pas été obtenu l'année dernière. Il va être demandé à nouveau cette année.

<https://blogs.ac-normandie.fr/ecole.robert.doisneau/index.php/category/Projet-Education-au-D%C3%A9veloppement-Durable>.

- **Blogs de classe**. <https://blogs.ac-normandie.fr/ecole.robert.doisneau/>

- **Chuuut, on lit !** : Elèves et adultes lisent ce qu'ils veulent pendant 10 à 15 minutes une fois dans la semaine. En maternelle, à l'accueil l'après-midi le vendredi ; en fin de matinée, avec les élémentaires, le vendredi. <https://ecole-robert-doisneau.etab.ac-caen.fr/spip.php?article322>

- **Euroscol** (English only) : Découverte d'un artiste musical anglais tous les mercredis, découverte de jeux de cour en anglais, consignes de classe données en anglais lors de la matinée du mercredi, correspondance avec d'autres classes en Europe, projet d'un voyage dans un pays anglophone au moins 1 fois dans la scolarité élémentaire. Projet effectué en lien avec le collège Cachin.

<https://ecole-robert-doisneau.etab.ac-caen.fr/spip.php?article304>

- **Cohérence cardiaque** (respiration guidée) : 3 minutes en maternelle, 5 minutes en élémentaire, pour un retour au calme tous les jours.

## **COMITE DE PILOTAGE E3D.**

Il s'agit d'associer l'ensemble des membres du conseil d'école à la mise en œuvre de l'éducation au développement durable à l'école. Un conseil d'élèves est effectué en amont afin que les élèves (éco-délégués) puissent donner leurs propositions d'actions.

Deux comités de pilotage (au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> conseil d'école) permettront de discuter les propositions d'élèves puis d'en effectuer un bilan tous les ans.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, le premier comité est reporté au deuxième conseil d'école.

Une charte éco-citoyenne sera mise en place cette année afin qu'elle soit annexée au règlement d'école.

Les prochains conseils d'école à 17h30 :

- le 1<sup>er</sup> avril 2021 (avec un comité de pilotage)

- le 25 juin 2021 (avec un comité de pilotage)

La séance est levée à 19h15.

Le président.  
M. Guérin.

